

**COMITE DE LUTTE CONTRE LE CANCER DE LA
SOMME**

31 Avenue d'Italie

80 090 – AMIENS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Marjorie HUSSON

COMMISSAIRE AUX COMPTES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DES HAUTS DE FRANCE

Mesdames, Messieurs,

1-OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 25 février 2026, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Comité Départemental de Lutte Contre le Cancer de la Somme relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2-FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3-JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les règles de décomposition des actifs sont appliquées aux immobilisations significatives et les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4-RESPONSABILITE DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

5-RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriés en la circonstance, et non pas, le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

Il apprécie le caractère approprié des méthodes retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à AMIENS, le 25 mars 2026

 **commissaire
aux comptes**

Marjorie HUSSON

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
des Hauts de France

BILAN ACTIF				Exercice au 31/12/2024
Exercice au 31/12/2025	Brut	Amortissements & Provisions	Net	
Frais d'établissement				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles en cours, avances et ac				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	986 059.63	(69 396.77)	916 662.86	1 092 962.23
Terrains	59 000.00		59 000.00	
Constructions	852 411.49	(36 810.70)	815 600.79	142 389.89
Install. techniques, matériel et outillage industriels	74 648.14	(32 586.07)	42 062.07	6 214.75
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				944 357.59
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	986 059.63	(69 396.77)	916 662.86	1 092 962.23
STOCKS et EN-COURS				
CRÉANCES	38 069.26		38 069.26	29 210.37
Créances clients, usagers et comptes rattachés				298.60
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	38 069.26		38 069.26	28 911.77
Charges constatées d'avance				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	1 387 594.30		1 387 594.30	518 353.83
Instruments Financiers A Terme	922 120.00		922 120.00	10 139.07
Disponibilités	465 474.30		465 474.30	508 214.76
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	1 425 663.56		1 425 663.56	547 564.20
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 411 723.19	(69 396.77)	2 342 326.42	1 640 526.43
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF		Exercice au 31/12/2025	Exercice au 31/12/2024
Fonds propres sans droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
Réserves		1 105 592.96	968 276.80
Réserves statutaires ou contractuelles		564 787.47	564 787.47
Réserves pour projet de l'entité		540 805.49	403 489.33
Autres réserves			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice		850 172.52	137 316.16
Situation nette (sous total)		1 955 765.48	1 105 592.96
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
FONDS PROPRES - TOTAL I		1 955 765.48	1 105 592.96
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II			
Provisions pour risques			23 826.00
Provisions pour charges		24 865.00	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III		24 865.00	23 826.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES		86 270.06	300 000.00
Emprunts obligataires convertibles			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		86 270.06	300 000.00
Emprunts et dettes financières divers			
DETTES		275 425.88	211 107.47
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		71 762.79	136 799.14
Dettes des legs et donations			
Dettes sociales		35 122.87	22 822.14
Dettes fiscales		1 396.00	771.48
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		167 144.22	50 714.71
Produits constatés d'avance			
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV		361 695.94	511 107.47
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		2 342 326.42	1 640 526.43

COMPTE DE RESULTAT		31/12/2025	31/12/2024	VARIATION	%
		12 Mois	12 Mois		
Cotisations	28 648.00	27 776.00	872.00	3.14 %	
Ventes de biens et services	67 403.68	70 070.81	(2 667.13)	-3.81 %	
Ventes de biens	24 117.91	19 151.31	4 966.60	25.93 %	
dont ventes de dons en nature					
Ventes de prestations de service	43 285.77	50 919.50	(7 633.73)	-14.99 %	
dont parrainages	2 861.77	1 737.00	1 124.77	64.75 %	
Concours publics et subventions d'exploitation	4 192.00	7 944.00	(3 752.00)	-47.23 %	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co					
Ressources liées à la générosité du public	392 417.08	311 467.75	80 949.33	25.99 %	
Dons manuels	388 835.08	309 467.75	79 367.33	25.65 %	
Mécénats	3 582.00	2 000.00	1 582.00	79.10 %	
Legs, donations et assurances-vie					
Contributions financières reçues	1 105 503.66	213 855.96	891 647.70		
Reprises sur amort., dépr., prov.					
Produits des cessions d'immo. incorporelles et corporelles	170 000.00		170 000.00		
Utilisations des fonds dédiés					
Autres produits		10.11	(10.11)		
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 768 164.42	631 124.63	1 137 039.79		
Achats de marchandises	14 946.57	9 608.44	5 338.13	55.56 %	
Variation de stock					
Autres achats et charges externes	219 517.62	169 228.09	50 289.53	29.72 %	
Aides financières	234 520.34	112 966.86	121 553.48		
Impôts, taxes et versements assimilés	8 654.43	6 241.05	2 413.38	38.67 %	
Salaires et traitements	150 620.03	136 796.31	13 823.72	10.11 %	
Cotisations sociales	50 987.51	42 370.23	8 617.28	20.34 %	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	63 032.27	13 323.30	49 708.97		
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cé	140 484.84		140 484.84		
Reports en fonds dédiés					
Autres charges	31 763.78	30 111.56	1 652.22	5.49 %	
CHARGES D'EXPLOITATION	914 527.39	520 645.84	393 881.55	75.65 %	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	853 637.03	110 478.79	743 158.24		
De participation					
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis					
Autres intérêts et produits assimilés	2 303.62	8 634.74	(6 331.12)	-73.32 %	
Reprises sur provisions, dépréciations					
Différences positives de change					
Produits des immobilisations financières cédées					
Produits cessions de val. mob. de plcmts et instru de trésor					
PRODUITS FINANCIERS	2 303.62	8 634.74	(6 331.12)	-73.32 %	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions					
Intérêts et charges assimilés	4 714.46	1 624.94	3 089.52		
Différences négatives de change					
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					
Chrg net. /cessions de val. mob de plcmts et instru de trésor					
CHARGES FINANCIÈRES	4 714.46	1 624.94	3 089.52		
RÉSULTAT FINANCIER	(2 410.84)	7 009.80	(9 420.64)		

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2025	31/12/2024	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	851 226.19	117 488.59	733 737.60	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	202.89	21 048.94	(20 846.05)	-99.04 %
CHARGES EXCEPTIONNELLES		1 117.37	(1 117.37)	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	202.89	19 931.57	(19 728.68)	-98.98 %
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	1 256.56	104.00	1 152.56	
TOTAL DES PRODUITS	1 770 670.93	660 808.31	1 109 862.62	
TOTAL DES CHARGES	920 498.41	523 492.15	397 006.26	75.84 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	850 172.52	137 316.16	712 856.36	
Dons en nature		5 161.50	(5 161.50)	
Prestations en nature	4 017.00	5 447.48	(1 430.48)	-26.26 %
Bénévolat	30 022.38	16 669.13	13 353.25	80.11 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	34 039.38	27 278.11	6 761.27	24.79 %
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature	4 017.00	11 768.98	(7 751.98)	-65.87 %
Personnel bénévole	30 022.38	15 509.13	14 513.25	93.58 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	34 039.38	27 278.11	6 761.27	24.79 %
NON AFFECTÉS				

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES
DE L'EXERCICE	4
1.1 OBJET SOCIAL	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE	5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1 Préambule	6
2.1.2 Cadre légal de référence	6
2.1.3 Changement de méthode comptable	6
2.2 DÉROGATIONS	8
2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux	8
2.2.2 Traitement des legs et donations (À supprimer si non RUP MUP)	8
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	9
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF	9
3.1.1 Principes généraux	9
3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)	10
3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »	10
3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé	10
3.1.4 Méthode et durées d'amortissements	11
3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières	11
3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2025	11
3.1.7 Stocks	12
3.1.1 État des échéances des créances	12
3.1.2 Tableaux des dépréciations	12
3.1.3 Disponibilités	13
3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan	13
3.1.5 Charges constatées d'avance	13
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF	14
3.2.1 Tableau de variation des fonds propres	14
3.2.2 Fonds dédiés	15
3.2.3 Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP)	16
3.2.4 Provisions pour risques et charges	17
3.2.4.1 Tableau de variation	17
3.2.4.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés	17
3.2.5 Dettes	17
3.2.5.1 État des échéances	17
3.2.5.2 Détail des dettes fiscales et sociales	18
3.2.6 Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)	18
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	18
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	19
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	19
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	21
4.2.1 Produits liés à la générosité du public	21
4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie	21
4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers	21
4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)	22
4.2.1.4 Mécénat	22
4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)	22
4.2.2 Produits non liés à la générosité du public	22
4.2.2.1 Parrainage des entreprises	22
4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie	23
4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public	23
4.2.3 Subventions et autres concours publics	23

Marjorie HUSSON

30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS

Commissaire aux comptes

N° inscription 1100088427

4.2.4	Reprises sur provisions et dépréciations	24
4.2.5	Utilisation des fonds dédiés	24
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	24
4.3.1	Modalités de répartition des charges	24
4.3.2	Missions sociales.....	25
4.3.3	Frais de recherche de fonds	25
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public.....	25
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources.....	25
4.3.4	Frais de fonctionnement.....	26
4.3.5	Dotations aux provisions et dépréciations.....	26
4.3.6	Reports en fonds dédiés de l'exercice	26
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	26
4.4.1	Principes généraux.....	26
4.4.2	Principes de valorisation	27
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	28
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	29
4.6.1	Honoraires des commissaires-aux-comptes	29
4.6.2	Charges et produits exceptionnels.....	29
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER).....	30
4.7.1	Compte d'Emploi des Ressources (CER)	30
4.7.2	Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public	32
4.7.3	Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public.....	32
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	33
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	33
5.1.1	Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP).....	33
5.2	AUTRES INFORMATIONS.....	33
5.2.1	Informations relatives aux bénévoles	33
5.2.2	Informations relatives au personnel salarié.....	34
5.2.3	Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice	34
5.2.4	Certification du nombre d'adhérents.....	34

Marjorie HUSSON
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS
Commissaire aux comptes
N° inscription 1100088427

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

Marjorie HUSSON

30 Avenue d'Allemagne - 88090 AMIENS

Commissaire aux comptes

N° inscription 1100088427

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Démission :
Présidente Myriam Alfonso
Nelly Pasquet – Administratrice
Léandre Leber – Administrateur
Sylvie Forestier Administratrice
- Vente de l'ancien siège social de la Rue Delpech
- Réalisation en relation avec la ligue nationale d'un Legs d'une valeur exceptionnelle

Marjorie HUSSON

30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS

Commissaire aux comptes

N° inscription 1100088427

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2025 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2022-06
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2023-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.1.3 Changement de méthode comptable

Les règlements ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03 relatifs à la modernisation des états financiers, sont applicables de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Cette première application constitue un changement de réglementation comptable. Les dispositions des règlements ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Le bilan et le compte de résultat sont présentés conformément aux nouveaux modèles figurant dans le règlement ANC N°2023-03. Afin de présenter le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent selon les nouveaux modèles, des reclassements entre les rubriques ou les postes du bilan ou du compte de résultat ont été effectués :

Les changements suivants ont été effectués pour l'Actif :

- Les frais d'établissements sont ressortis du poste « immobilisations incorporelles » et apparaissent désormais sur une seule ligne
- Les « autres immobilisations incorporelles » ont été reclassées sur la ligne « concessions brevets, licences »
- Les « autres immobilisations corporelles » ont été reclassées sur la ligne « installations techniques, matériels et outillages »
- La ligne « titre immobilisations activité du portefeuille » a été reclassée en « autres titres immobilisés »
- Les rubriques de stock détaillé apparaissent désormais sur une seule ligne

Marjorie HUSSON

30 Avenue d'Alger - 80090 AMIENS

Commissaire aux comptes
N° inscription 1100088427

- Les « avances et acomptes sur commandes » ont été reclassées en « autres créances »
- La ligne « charges constatées d'avance » a été reclassée au-dessus des « valeurs mobilières de placement »

Les changements suivants ont été effectués pour le Passif :

- La ligne « fonds statutaires » est renommée « fonds propres statutaires »
- La ligne « legs et donations en cours de réalisation » a été supprimée
- La ligne « dettes des legs et donations » a été reclassée au-dessus des lignes « dettes sociales et fiscales »

Les changements suivants ont été effectués pour le Compte de Résultat :

Les transferts de charges précédemment classés en produits d'exploitation dans la rubrique « Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges » sont supprimés.

Les produits de cession des éléments d'actifs cédés précédemment classés en produits exceptionnels sont reclassés au niveau des produits d'exploitation sur la rubrique « Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles ».

- Les quotes-parts de subventions d'investissement précédemment classées en produits exceptionnels sur la ligne opérations en capital sont reclassées en produits d'exploitation sur la ligne concours publics et subventions d'exploitation.

- Les valeurs comptables des éléments d'actifs cédés précédemment classées en charges exceptionnelles sont reclassées au niveau des charges d'exploitation sur la rubrique « valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées ».

- Le poste « Salaires et traitement » est reclassé dans le poste « Salaires ». Le poste « Charges sociales » est reclassé dans le poste « Cotisations sociales ». Ces reclassements n'ont pas d'impacts sur le contenu de ces rubriques.

- Les pénalités et amendes fiscales précédemment classées en charges exceptionnelles sont reclassées au niveau des charges d'exploitation sur la rubrique « Autres charges ».

- Les rubriques de produits exceptionnels : sur opérations de gestion, sur opérations en capital et reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges, sont supprimées. Les produits exceptionnels apparaissent désormais sur une seule ligne, « Total des produits exceptionnels ».

- Les rubriques de charges exceptionnelles : sur opérations de gestion, sur opérations en capital et dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions, sont supprimées. Les charges exceptionnelles apparaissent désormais sur une seule ligne « Total des charges exceptionnelles ».

Marjorie HUSSON
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS
Commissaire aux comptes
N° inscription 1100088427

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

2.2.2 Traitement des legs et donations

La Ligue Nationale Contre le Cancer a mis en œuvre tous les moyens pour permettre d'appréhender les impacts de la réforme comptable, tant en termes de collecte des informations et de traçabilité des opérations, que de système d'information de gestion et de contrôle interne.

Compte tenu des contraintes de planning de mise en œuvre imposées et par dérogation aux règles relatives au traitement des legs et donations énoncées précédemment, la Direction comptable et financière de l'association a décidé, au niveau du siège et de ses comités RUP et MUP, de retenir les options suivantes :

- En cas de perte de valeur, les biens provenant de legs (ou de donations) destinés à être cédés, la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. A l'issue d'une période de trois ans et en l'absence de cession, la valeur des actifs dépréciés sera considérée comme nulle.

- Les actifs et passifs identifiés préalablement à l'acceptation des legs par le Conseil d'administration peuvent faire l'objet de modifications de valeur (à la hausse ou à la baisse) à posteriori, qui ne nécessitent pas la rédaction d'un nouvel avenant à soumettre au CA, contrairement aux modifications de quote-part.

Les actifs et passifs non identifiés préalablement à l'acceptation du legs par le CA, feront l'objet d'un avenant qui sera soumis à l'acceptation du CA. Cela entraînera une comptabilisation des nouvelles valeurs.

- Les dossiers ouverts au 31 décembre, comportant des éléments financiers transmis par le notaire et une quote-part seront inscrits en hors bilan, contrairement aux dossiers dont les éléments financiers sont partiels ou inexistants, ou encore ne comportant pas de quote-part.

Pour les dossiers d'assurances vie, il ne sera pas comptabilisé de montant en hors bilan du fait que la Ligue ne dispose de la clause bénéficiaire qu'après l'encaissement.

Sur des aspects plus techniques, les écritures de hors bilan seront passés dans les comptes de classe 8.

- Pour les dossiers de « Quasi usufruit » (usufruit de sommes d'argent), si la Ligue ne possède pas de position des comptes bancaires concernés au-delà de 5 ans, la valorisation en sera portée à zéro. En conséquence, une dépréciation sera comptabilisée.

FORPUN abrogata
2025/12/01 09:08 - 2025/12/01 09:08
2025/12/01 09:08 - 2025/12/01 09:08
2025/12/01 09:08 - 2025/12/01 09:08

Marjorie HUSSON
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS
Commissaire aux comptes
N° inscription 1100088427

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

Marjorie HUSSON

30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS

Commissaire aux comptes

N° inscription 1100088427

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	1 205 873	970 536	1 190 350	986 059
Immobilisations financières				
Total	1 205 873	970 536	1 190 350	986 059

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	970 536	1 190 350
→ Terrain	59 000	
→ Structure 77 Rue Delpech		172 430
→ Structure 31 Avenue d'Italie	627 055	
→ Chauffage 77 Rue Delpech		6 854
→ Chauffage 31 Avenue d'Italie	8 106	
→ Electricité / plomberie 77 Rue Delpech		13 923
→ Plomberie 31 Avenue d'Italie	2 519	
→ Peinture 77 Rue Delpech		13 923
→ Peinture 31 Avenue d'Italie	26 445	
→ Aménagement 77 Rue Delpech		10 209
→ Aménagement 31 Avenue d'Italie	166 405	
→ Aménagement Informatique 31 Avenue d'Italie	14 828	
→ Coffre fort		1 139
→ Fenêtres 77 Rue Delpech		14 960
→ Volets 77 Rue Delpech		4 441
→ Menuiserie 31 Avenue d'Italie	7 052	
→ Matériel de bureau et informatique	45 079	5 753
→ Matériel	14 046	
→ Mobilier		2 359
→ Immobilisation en cours		944 358
Immobilisations financières	0	0
→ ...		
→ ...		
Total	970 536	1 190 350

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort. Immobilisations incorporelles				
Amort. Immobilisations corporelles	112 911	61 993	105 507	69 397
Amort. Immobilisations financières				
Total	112 911	61 993	105 507	69 397

Marjorie HUSSON
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS
Commissaire aux comptes
N° inscription 1100088427

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts		NEANT		
Autres immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2025

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			NEANT
Total	0	0	0

Marjorie HUSSON
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS
Commissaire aux comptes
N° inscription 1100088427

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières		0	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés		0	
→ Autres Créances	38 069	38 069	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance		0	
Total	38 069	38 069	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
Total	0	0	0	0	0

Marjorie HUSSON

30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS

Commissaire aux comptes

N° inscription 1100088427

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2025	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	368 050	
Livrets et comptes épargne	97 425	
Comptes à terme	922 120	
Total	1 387 594	0

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Fournisseurs débiteurs		
→ Fournisseurs	325	598
→ avoir à recevoir IG	396	
→ divers	500	500
Créances clients et comptes rattachés		
→ Personnel Avances et Acomptes	500	299
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances		
→ divers produits à recevoir	2 208	2 961
→ divers produits à recevoir du BN		2 992
→ legs à recevoir du BN	607	
→ dons à recevoir du BN	29 644	19 252
→ prel, automatiques	3 889	2 036
→ dons à recevoir autres CD		572
Disponibilités		
Total	38 069	29 211

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
NEANT		
...		
...		
...		
...		
...		
Total	0	0

Marjorie HUSSON
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS
Commissaire aux comptes
N° inscription 1100088427

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2025		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2025	
	Montant		Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	
Fonds propres sans droit de reprise										
→ Fonds statutaires										
→ Fonds de réserve générale										
→ Fonds de réserve missions sociales										
→ Legs et donations avec contrepartie										
Fonds propres avec droit de reprise										
Ecart de réévaluation										
Réserves	968 277		137 316						1 105 593	
Report à nouveau										
Excédent ou déficit de l'exercice	137 316		-137 316		850 173				850 173	
Subventions d'investissement										
Provisions réglementées										
Total	1 105 593		0	0	850 173	0	0	0	1 955 765	

Marjorie HUSSON
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS
Commissaire aux comptes
N° inscription 1100088427

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

⇒ NEANT

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
NEANT						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
NEANT						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
NEANT						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
NEANT						
Total		0	0	0	0	0

Margorie HUSSON
30 Avenue d'Allemagne – 80090 AMIENS
Commissaire aux comptes
N° inscription 1100088427

3.2.3 Fonds reportés liés aux legs ou donations (Ne concerne pas le CD80)

Situation	Montant initial		Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation des fonds reportés en cours de l'exercice	Report en fonds reportés	Fonds restants à engager en fin d'exercice
	Année	Montant	196 A	7896 B	6896 C	196 D = A-B+C
Ressources						
Legs :		0	0	0	0	0
↑						
↑						
↑						
↑						
↑						
↑						
NEANT						
Donations :		0	0	0	0	0
↑						
↑						
↑						
↑						
↑						
↑						
NEANT						
Total		0	0	0	0	0

Marjorie HUSSON
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS
Commissaire aux comptes
N° inscription 1100088427

3.2.4 Provisions pour risques et charges

3.2.4.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	23 826	1 039		24 865
→				
Total	23 826	1 039	0	24 865

3.2.4.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.5 Dettes

3.2.5.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine	0	0		
→ à plus de 1 an à l'origine	86 270	86 270		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	71 762	71 762		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	36 519	36 519		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	167 144	167 144		
Produits constatés d'avance		0		
Total	361 695	361 695	-	-

Marjorie HUSSON
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS
Commissaire aux comptes
N° inscription 1100088427

3.2.5.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Dettes fiscales :	1 060	477
→ Impôt sur les sociétés	60	104
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes	1 000	373
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	35 459	23 116
→ Urssaf/ Pôle emploi	4 566	3 845
→ Caisse de retraite	997	892
→ Caisse de prévoyance	1 200	1 101
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer	564	529
→ Dettes congés à payer	19 575	11 588
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	8 221	4 867
→ Prélèvement à la source	336	294
Total	36 519	23 593

3.2.6 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	71 763	136 799
→ FNP - Factures non parvenues	5 482	5 416
FP Fournisseurs publics	9 584	90 450
Fournisseur intragroupe	8 697	
FNP Fournisseur intragroupe	48 000	40 934
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	167 144	50 715
RECHERCHE	164 827	50 715
FRAIS DE BENEVOLAT	2 317	

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

Marjorie HUSSON
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS
Commissaire aux comptes
N° inscription 1100088427

Marjorie HUSSON
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS
Commissaire aux comptes
N° inscription 1100088427

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

080 - COMITÉ DE LA SOMME	Décembre 2025		Décembre 2024	
EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. MISSIONS SOCIALES	487 100,42	484 674,65	279 136,75	279 136,75
1.1 Réalisées en France	487 100,42	484 674,65	279 136,75	279 136,75
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	302 751,51	300 325,74	203 386,46	203 386,46
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	184 348,91	184 348,91	75 750,29	75 750,29
1.2 Réalisées à l'étranger				
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	174 916,78	172 208,78	138 340,84	138 060,84
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	173 839,51	171 567,51	138 340,84	138 060,84
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	1 077,27	641,27		
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	117 001,37	132 302,71	102 936,56	89 324,52
3.1 Frais d'information et de communication	14 345,15	13 345,15	26 362,25	20 362,25
3.2 Frais de fonctionnement	79 633,69	75 385,80	63 523,43	56 988,03
3.3 Autres charges	23 022,53	43 571,76	13 050,88	11 974,24
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	1 039,00	1 039,00	2 974,00	2 974,00
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	-44,00		104,00	
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE				
TOTAL CHARGES	780 013,57	790 225,14	523 492,15	509 496,11
EXCÉDENT OU DÉFICIT	850 172,52		137 316,16	

	Décembre 2025		Décembre 2024	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	14 158,09	14 158,09	10 898,78	10 898,78
Réalisées en France	14 158,09	14 158,09	10 898,78	10 898,78
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	11 510,81	11 510,81	9 083,34	9 083,34
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	8 370,48	8 370,48	7 295,99	7 295,99
TOTAL	34 039,38	34 039,38	27 278,11	27 278,11

Marjorie HUSSON
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS
Commissaire aux comptes
N° inscription 1100088427

080 - COMITÉ DE LA SOMME	Décembre 2025		Décembre 2024	
RESSOURCES	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-1 590 289,27	-1 590 289,27	-629 743,26	-629 743,26
1.1 Cotisations sans contrepartie	-28 648,00	-28 648,00	-27 776,00	-27 776,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-392 417,08	-392 417,08	-311 467,75	-311 467,75
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-1 169 224,19	-1 169 224,19	-290 499,51	-290 499,51
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-35 704,82		-23 121,05	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises	-2 861,77		-1 737,00	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-2 272,00		-280,00	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-30 571,05		-21 104,05	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-4 192,00		-7 944,00	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS				
TOTAL	-1 630 186,09	-1 590 289,27	-660 808,31	-629 743,26

	Décembre 2025		Décembre 2024	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-34 039,38	-34 039,38	-27 278,11	-27 278,11
Bénévolat	-30 022,38	-30 022,38	-16 669,13	-16 669,13
Prestations en nature	-4 017,00	-4 017,00	-5 447,48	-5 447,48
Dons en nature			-5 161,50	-5 161,50
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	-34 039,38	-34 039,38	-27 278,11	-27 278,11

Marjorie HUSSON
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS
Commissaire aux comptes
N° inscription 1100088427

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 0€

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
	NEANT
Total pays X	
Total pays Y	0
Total pays Z	0
Total	0

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que la Ligue doit établir en application de l'article N°2022-04 du 30 juin 2022 est mise à la disposition du public au siège du Comité

Marjorie HUSSON
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS
Commissaire aux comptes
N° inscription 1100088427

4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie (NE S'APPLIQUE PAS AU CD80)

PRODUITS	N° de compte	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	75431XXX	
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	75432XXX	
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	7754XXXX	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	781640XX	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	7891XXXX	
TOTAL		0

CHARGES	N° de compte	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	6754XXXX	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	681640XX	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	6891XXXX	
TOTAL		0

SOLDE DE LA RUBRIQUE		0
-----------------------------	--	----------

4.2.1.4 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes	1 103 232	213 576
→ ...		
→ ...		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ produits financiers	2 304	8 635
→ ...		
→ ...		
→ ...		
Total	1 105 536	222 211

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

Marjorie HUSSON

30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS

Commissaire aux comptes

N° inscription 1100088427

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Ventes de marchandises		
prestations de services - produits activités	853	55
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :	202	21 049
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ cessions de ces actifs	29 515	
Total	30 570	21 104

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « Reports en fonds dédiés » en contrepartie du passif « Fonds dédiés sur subvention d'exploitation ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « Provisions pour risques et charges ».

Marjorie HUSSON
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS
Commissaire aux comptes
N° inscription 1100088427

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

NEANT

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

NEANT

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	0	0

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des couts indirects est définie. Et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 16/12/2025.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
locations mobilières -co-pro- taxe foncière	19 373		10 090	29 463
Assurance- entretien/immobiliers -fournitures				
Administrative	4 594		26	4 620
Electricité et eau	1 036		463	1 499
Téléphone	1 478		434	1 912
Affranchissement	2 033	2 293	588	4 914
liaisons informatiques ou spéciales	1 021		396	1 417
Total	29 534	2 293	11 998	43 825

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Actions pour les malades	43 398	37 272
Actions d'information, de prévention et de dépistage	66 134	58 675
Actions de formation		
Actions de recherche		
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons, manifestations et legs	49 485	37 449
Frais de fonctionnement (dont communication)	42 919	46 027
Total	201 936	179 423

Marjorie HUSSON

30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS

Commissaire aux comptes

N° inscription 1100088427

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2025	2024
Actions pour les malades	168 517	107 988
Actions d'information, prévention,dépistage	120 456	86 008
Actions de formation	391	871
Actions de recherche	8 246	7 697
Actions autres	5 141	822
Total	302 752	203 386
Versement à d'autres organismes	2025	2024
Actions pour les malades	17 110	12 600
Actions d'information, prévention,dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	167 239	63 150
Actions autres		
Total	184 349	75 750

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

Marjorie HUSSON
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS
Commissaire aux comptes
N° inscription 1100088427

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2025	2024
Frais d'information et de communication	14 345	26 362
Frais de gestion :		
Fonctionnement	79 633	63 523
Autres charges	23 022	13 050
Total	117 000	102 935

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice NEANT

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	0	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

Marjorie HUSSON

30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS

Commissaire aux comptes

N° inscription 1100088427

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2025	2024
Bénévolat	SMIC x 1,5	30 022	16 669
Prestation	Tarif négocié	4 017	5 447
Autres (à préciser) dons en nature			5 162
Total		34 039	27 278

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

Marjorie HUSSON
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS
Commissaire aux comptes
N° inscription 1100088427

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	696				13 896		354				14 946
Variation de stock											
Autres achats et charges externes	75 675				104 698	1 077	38 068				219 518
Aides financières	50 171	184 349									234 520
Impôts, taxes et versement assimilés	6 228				233		2 194				8 654
Salaires et traitements	83 409				38 380		28 831				150 620
Charges sociales	26 123				11 105		13 759				50 988
Dotations aux amortissements et dépréciations	44 738						17 255	1 039			63 032
Val comptables immos incorporelles- corporelles cé							140 485				140 485
Reports en fonds dédiés											
Autres charges	15 711				5 528		10 525				31 764
Charges financières							4 714				4 714
Charges exceptionnelles											0
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices									1 257		1 257
TOTAL	302 752	184 349	0	0	173 839	1 077	256 185	1 039	1 257	0	920 498

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales			Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées		Réalisées			
	en France	à l'étranger	à l'étranger			
Secours en nature						
Mises à disposition gratuite de biens						
Préstations en nature	500			198	3 715	4 017
Préstations en nature	22 578			2 789	4 655	30 022
Préstations en nature						
TOTAL	23 078	0	0	2 987	8 370	34 039

Marjorie HUSSON
600 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS
Commissaire aux comptes
N° inscription 1100088427

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2025
Contrôle légal des comptes	3 000
Autres missions	
Total	3 000

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2025
Produits exceptionnels	
→ produit sur exercice antérieur	203
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	203
Charges exceptionnelles	
→ ...	0
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	0

Marjorie HUSSON
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS
Commissaire aux comptes
N° inscription 1100088427

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

Marjorie HUSSON

30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS

Commissaire aux comptes

N° inscription 1100088427

Détails	080 - COMITÉ DE LA SOMME	EMPLOIS	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
			TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
	Décembre 2025	17/03/2026 - 15-41				
CHARGES PAR DESTINATION						
1. MISSIONS SOCIALES			487 100,42	484 674,65	279 136,75	279 136,75
1.1 Réalisées en France			487 100,42	484 674,65	279 136,75	279 136,75
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme			302 751,51	300 325,74	203 386,46	203 386,46
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé			168 517,24	168 517,24	107 988,39	107 988,39
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			120 458,60	118 029,83	86 007,69	86 007,69
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			390,94	390,94	871,17	871,17
Actions de société et politique de santé			5 141,35	5 141,35	822,27	822,27
Actions internationales réalisées par l'organisme						
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer			8 246,38	8 246,38	7 696,94	7 696,94
Actions de création-subvention-administration d'établissement						
Autres actions						
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France			184 348,91	184 348,91	75 750,29	75 750,29
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé			17 110,00	17 110,00	12 600,00	12 600,00
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public						
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics						
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer			167 238,91	167 238,91	63 150,29	63 150,29
Programmes nationaux			32 438,91	32 438,91	13 150,29	13 150,29
Programmes régionaux et départementaux			134 800,00	134 800,00	50 000,00	50 000,00
Mission reversement legs						
Autres actions						
Actions de société et politique de santé						
1.2 Réalisées à l'étranger						
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme						
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes						
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			174 916,78	172 208,78	138 340,84	138 060,84
2.1 Frais d'appel à la générosité du public			173 839,51	171 567,51	138 340,84	138 060,84
Frais d'appel de dons			77 466,70	75 194,70	62 481,83	62 201,83
Frais d'appel des legs						
Frais de traitements des dons			33 145,33	33 145,33	22 066,53	22 066,53
Frais de traitements des legs			219,78	219,78	250,58	250,58
Frais de campagne pour des dons en nature						
Frais pour manifestations et ventes			63 007,70	63 007,70	53 541,90	53 541,90
Activités de récupérations						
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			1 077,27	641,27		
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades						
Frais de Recherche de Mécénat Info, Pré, Dép						
Frais de Recherche de Mécénat Formation						
Frais de Recherche de Mécénat Recherche						
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades						
Concours ext-parrainage entp Info, Pré, Dép						
Concours ext-parrainage entp Formation						
Concours ext-parrainage entp Recherche						
Frais de recherche partenariat			1 077,27	641,27		
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics						
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT			117 001,37	132 302,71	102 936,56	89 324,52
3.1 Frais d'information et de communication			14 345,15	13 345,15	26 362,25	20 262,25
Frais d'information et de communication externe			13 967,08	12 967,08	26 159,23	20 159,23
Frais d'information et de communication interne			378,07	378,07	203,02	203,02
3.2 Frais de fonctionnement			79 633,69	75 385,80	63 523,43	56 888,03
Frais de gestion			69 584,19	65 336,30	52 391,58	45 856,18
Formation administrative						
Impôts et taxes			2 194,06	2 194,06	3 731,44	3 731,44
Cotisation statutaire 10%			7 855,44	7 855,44	7 400,41	7 400,41
3.3 Autres charges			23 022,53	43 571,76	13 050,88	11 974,24
Charges financières			4 733,53	4 733,53	1 624,94	1 624,94
Dotations aux amortissements			17 255,00	17 255,00	10 349,30	10 349,30
Charges exceptionnelles			1 034,00	21 583,23	1 076,64	
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			1 039,00	1 039,00	2 974,00	2 974,00
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES			-4,00		104,00	
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE						
Report en fonds dédiés sur subventions d'exploitation						
Report en fonds dédiés sur contributions financières						
Report en fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège						
Report en fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public						
Report en fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public provenant du siège						
TOTAL CHARGES			780 013,57	790 225,14	523 492,15	509 496,11
EXCÉDENT OU DÉFICIT			850 172,52		137 316,16	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		EXERCICE N		EXERCICE N-1	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION					
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		14 158,09	14 158,09	10 898,78	10 898,78
Réalisées en France		14 158,09	14 158,09	10 898,78	10 898,78
Réalisées à l'étranger					
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		11 510,81	11 510,81	9 083,34	9 083,34
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		8 370,48	8 370,48	7 295,99	7 295,99
TOTAL		34 039,38	34 039,38	27 278,11	27 278,11

Détails	080 - COMITÉ DE LA SOMME	RESSOURCES	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
			TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
	Décembre 2025	17/03/2026 - 15:41				
PRODUITS PAR ORIGINE						
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			-1 590 289,27	-1 590 289,27	-629 743,26	-629 743,26
1.1 Cotisations sans contrepartie			-28 648,00	-28 648,00	-27 776,00	-27 776,00
Cotisations			-28 648,00	-28 648,00	-27 776,00	-27 776,00
1.2 Dons, legs et mécénat			-392 417,08	-392 417,08	-311 467,75	-311 467,75
Dons manuels non affectés			-388 835,08	-388 835,08	-308 895,58	-308 895,58
Dons manuels affectés					-572,17	-572,17
Legs, donations et assurances-vie non affectés						
Legs et autres libéralités affectés						
Mécénat			-3 582,00	-3 582,00	-2 000,00	-2 000,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public			-1 169 224,19	-1 169 224,19	-290 499,51	-290 499,51
Manifestations			-30 266,40	-30 266,40	-38 801,74	-38 801,74
Ventes (dont abonnement à vivre)			-22 816,02	-22 816,02	-17 584,63	-17 584,63
Prestations et autres ventes			-3 035,72	-3 035,72	-1 859,47	-1 859,47
Activités de récupération			-2 905,77	-2 905,77	-3 302,97	-3 302,97
Charges et Produits exceptionnels						
Droits d'Auteurs						
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)			-4 665,00	-4 665,00	-6 740,00	-6 740,00
Autres produits affectés						
Produits financiers			-2 303,62	-2 303,62	-8 634,74	-8 634,74
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités			-1 103 231,66	-1 103 231,66	-213 575,96	-213 575,96
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			-35 704,82		-23 121,05	
2.1 Cotisations avec contrepartie						
Cotisations						
2.2 Parrainage des entreprises			-2 861,77		-1 737,00	
Parrainage et recherche partenariat			-2 861,77		-1 737,00	
2.3 Contributions financières sans contrepartie			-2 272,00		-280,00	
Contributions financières reçues			-2 272,00		-280,00	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public			-30 571,05		-21 104,05	
Autres prod. d'activités annexes et prest			-30 368,16		-55,11	
Transfert de charges						
Produits exceptionnels			-202,89		-21 048,94	
Ventes et Prestations (Comités)						
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS			-4 192,00		-7 944,00	
État						
SINCA						
Collectivités locales			-2 192,00		-1 844,00	
Autres organismes			-120,00		-100,00	
Autres subventions affectées aux missions sociales			-1 880,00		-6 000,00	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS						
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS						
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation						
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières						
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège						
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP						
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés						
TOTAL			-1 630 186,09	-1 590 289,27	-660 808,31	-629 743,26

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		EXERCICE N		EXERCICE N-1	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-34 039,38	-34 039,38	-27 278,11	-27 278,11
Bénévolat		-30 022,38	-30 022,38	-16 669,13	-16 669,13
Prestations en nature		-4 017,00	-4 017,00	-5 447,48	-5 447,48
Dons en nature				-5 161,50	-5 161,50
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC					
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE					
Prestations en nature					
Dons en nature					
TOTAL		-34 039,38	-34 039,38	-27 278,11	-27 278,11

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'applique à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014							
2015							
2016							
2017							
2018							
2019							
2020							
2021							
2022							
2023							
2024							
2025							
Total							

NEANT

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

Marjorie HUSSON
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS
Commissaire aux comptes
N° inscription 1100088427

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1.1 Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (ne s'applique pas au CD80)

Nature d'engagements	2025	2024
→ Legs acceptés par les organes statutaires		
→ Valeur estimée des legs en cours d'examen avant acceptation par le conseil d'administration		
→ Assurance-vie		
Total	0	0

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	15			
Bénévoles "administratifs" Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	3	626	0,20	7 444
Bénévoles de terrain Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	16	1 900	1	22 578
Total	34	2 526	1	30 022

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,82€ (nbre heure équivalent temps plein x 17,82€), ou renseigné par le calcul de GABES

Marjorie HUSSON
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS
Commissaire aux comptes
N° inscription 1100088427

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	5	7 432	5
Total	5	7 432	5

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport	3 230
6257 - Réceptions	Restauration	647
...	Fleurs	68
...	Hôtel AGN	1 329
...	...	
Total		3 877

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à **3581** membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

Marjorie HUSSON
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS
Commissaire aux comptes
N° inscription 1100088427

LA LIGUE Association loi 1901	080 - COMITÉ DE LA SOMME		RÉALISÉ N-1	RÉALISÉ N	BUDGET N			Réalise vs Budget		BUDGET N+1
	30/01/2026 - 15-08		12-2024	12-2025	2025			2026		
					TOTAL	Ecart	%	TOTAL		
RESSOURCES DE L'EXERCICE										
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			629 743	1 580 036	505 060	1 074 879	212,83%	470 000		
1.1 Cotisations sans contrepartie			27 776	28 449	30 000	-1 552	-5,17%	30 000		
1.2 Dons, leas et mécénat			311 468	393 090	286 000	107 090	37,44%	305 000		
Dons manuels non affectés			308 896	389 008	280 000	109 008	38,93%	300 000		
Ventes de dons en nature										
Dons manuels non affectés			308 896	389 008	280 000	109 008	38,93%	300 000		
Dons manuels affectés			572							
Leas, donations et assurances-vie non affectés										
Leas et autres libéralités non affectés										
Prod de cessions éléments actif immob s/leas										
VNC des immobls cédées s/leas										
Repr déforéc. actif recus leas dest à être cédés										
Dot déor. actif recus leas dest à être cédés										
Util fonds reportés aux leas et/ou donations										
Report en fonds liés aux leas et/ou donations										
Leas et autres libéralités affectés										
Leas et autres libéralités affectés										
Prod de cessions éléments actif immob s/leas										
VNC des immobls cédées s/leas										
Repr déforéc. actif recus leas dest à être cédés										
Dot déor. actif recus leas dest à être cédés										
Util fonds reportés aux leas et/ou donations										
Report en fonds liés aux leas et/ou donations										
Mécénat			2 000	4 083	6 000	-1 918	-31,97%	5 000		
1.3 Autres produits liés à la générosité du public			290 500	1 158 480	189 050	969 430	512,79%	135 000		
Manifestations			38 802	30 266	60 000	-29 734	-49,56%	50 000		
Ventes (dont abonnement à vivre)			17 585	23 316	20 000	3 316	18,58%	20 000		
Prestations et autres ventes			1 899	3 036	2 000	1 036	51,79%	3 000		
Activités de récupération			3 303	2 908	4 550	-1 644	-36,14%	5 000		
Charges et Produits exceptionnels										
Produits exceptionnels										
Charges exceptionnelles										
Droits d'Auteurs										
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)			6 740	4 665	3 500	1 165	33,29%	5 000		
Autres produits affectés			8 635	2 304	4 000	-1 696	-42,41%	2 000		
Produits financiers			213 576	1 091 998	95 000	996 998	1049,47%	50 000		
Quotes parts de générosité recues d'autres entités										
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			23 121	178 389	20 000	156 389	781,95%	2 000		
2.1 Cotisations avec contrepartie										
2.2 Parrainage des entreprises			1 737	2 862		2 862				
2.3 Contributions financières sans contrepartie			280	2 272		2 272		2 000		
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public			21 104	171 255	20 000	151 255	756,28%			
Autres prod. d'activités annexes et prest.			55	1 092		1 092				
Transfert de charges										
Produits exceptionnels			21 049	170 203	20 000	150 203	751,01%			
Ventes et Prestations (Comités)										
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS			7 944	4 192	6 000	-1 808	-30,13%	6 000		
Etat										
SINCA										
Collectivités locales			1 844	2 192	2 000	192	9,60%	2 000		
Autres organismes			100	120		120				
Autres subventions affectées aux missions sociales			6 000	1 880	4 000	-2 120	-53,00%	4 000		
4. REPRISSES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS										
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS										
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation										
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières										
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du site										
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP										
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau leas affectés										
			660 808	1 760 607	531 050	1 229 557	231,53%	478 000		
								133 200		
			660 808	1 760 607	531 050	1 229 557	231,53%	611 200		

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE										
RESSOURCES DE L'EXERCICE										
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			27 278	3 517		3 517				
Bénévolat			16 669							
Prestations en nature			5 447	3 517		3 517				
Dons en nature			5 162							
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC										
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC										
Prestations en nature										
Dons en nature										
			27 278	3 517		-3 517				

Marjorie HUSSON
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS
Commissaire aux comptes
N° inscription 1100088427

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
EMPLOIS DE L'EXERCICE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	30 000 000			
Missions de France	30 000 000			
Missions à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	8 000 000	800 000	800 000	
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX PONTIFICATIONS ET	2 700 000	2 700 000	2 700 000	
	2 700 000	2 700 000	2 700 000	

Marjorie HUSSON
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS
Commissaire aux comptes
N° inscription 1100088427

